



## Deuxième séance

Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2007, 10 h 20.

Présidence de M. Funes de Rioja, Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail et de M. Sulka

### ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE

*Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail)*

Comme vous le savez, les membres du bureau du Conseil d'administration ont accepté leur responsabilité d'autorité provisoire en attendant l'élection du Président de la Conférence. C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous indiquer que mes collègues, le Président du Conseil d'administration – M. Mdladlana, le ministre du Travail d'Afrique du Sud – et le président du groupe des travailleurs – M. Trotman, de la Barbade – m'ont donné l'autorité formelle nécessaire à la présidence de cette séance. Je les remercie de leur confiance et je déclare ouverte la deuxième séance de la 96<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.

Je donne la parole au Greffier qui va rappeler les dispositions réglementaires concernant le fonctionnement de la Conférence.

*Original espagnol: Le GREFFIER de la CONFÉRENCE*

Il y a lieu de rappeler que, conformément au paragraphe 1 de l'article 25 du Règlement de la Conférence, en attendant l'élection du Président de la Conférence, le bureau du Conseil d'administration fait office à titre provisoire de bureau de la Conférence.

*Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail)*

Ce matin, le premier point de notre ordre du jour est l'élection du Président de la 96<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail. A ce sujet, j'ai l'honneur de donner la parole à M. van Meeuwen, ambassadeur de Belgique et président du groupe gouvernemental.

*M. van MEEUWEN (gouvernement, Belgique, s'exprimant au nom du groupe gouvernemental)*

Des consultations ont été menées depuis mercredi, et je tiens à remercier celles et ceux qui y ont participé. Grâce à la disponibilité et à la volonté d'aboutir que j'ai constatées lors de ces consultations et que je tiens à saluer, j'ai le sentiment que les paramètres d'une issue peuvent être réunis ce matin dans notre intérêt commun, qui est aussi celui de notre Organisation. Monsieur le Président, puis-je vous suggérer de donner la parole à la République du Congo?

*Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail)*

Vous vous êtes exprimé au nom du groupe gouvernemental et, à votre demande, j'ai l'honneur de donner la parole à M. Menga, ambassadeur de la République du Congo.

*M. MENGA (gouvernement, Congo)*

Monsieur le Président, je voudrais vous saluer et saluer le bureau provisoire qui vous entoure et remercier les délégués gouvernementaux, les délégués des travailleurs et les délégués des employeurs qui ont souhaité voir le Congo présider la 96<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail et qui ont émis un vote en notre faveur avant-hier. Pour ceux d'entre nous qui ne seraient pas informés, la République du Congo a été désignée par la huitième session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Afrique à l'effet de présider la présente session, désignation fondée, entre autres, sur le principe de la rotation des présidences entre les zones sous-régionales. C'est pour respecter ce mandat confié par cette instance suprême de l'Union africaine que notre pays a présenté cette candidature à cette auguste assemblée.

Dois-je rappeler que la candidature du Congo procède d'une certaine conception de l'Union africaine, c'est-à-dire une Union africaine qui sait exactement et clairement ce qu'elle veut sur la scène mondiale, une Union africaine qui veut prendre toute sa place et jouer pleinement son rôle dans la mondialisation en cours, une Union africaine qui défend les intérêts des peuples au-delà des frontières de l'Afrique? Bref, une Union africaine digne, libre, courageuse et combattante pour les idéaux de paix, de développement harmonieux et durable, de justice et de solidarité. C'est là le message que nous portons. Evidemment, nous sommes pour la liberté et la diversité des opinions, donc pour les approches contradictoires de la résolution d'une question.

C'est pour cela que nous ne regrettons rien de ce qui s'est passé ici avant-hier et peut-être même avant. N'est-ce pas cela la preuve irréfutable de notre attachement à la démocratie et au respect des autres? Par respect scrupuleux des fondamentaux qui font l'Union africaine, nous portons, je l'espère, dignement la candidature voulue par l'écrasante majorité des Africains.

Nous tenons ici à saluer un pays frère et ami, le Cameroun, qui s'est retiré de la course sans la moindre hésitation lorsqu'il s'est retrouvé face à un

pays frère, le Congo. Nous nous félicitons également de l'attitude d'un pays ami de longue date, le Nigéria, qui a très tôt retiré sa candidature au nom de l'unité africaine. Par esprit de responsabilité et de dépassement, j'appelle tous les participants à la présente Conférence à réaliser que le moment est venu de trouver un accord qui nous permette d'avancer.

Avec la compréhension de tous ceux qui nous ont fait confiance et qui sont nombreux évidemment, à en croire les résultats du vote d'avant-hier, nous avons choisi de faire aller plus vite les choses en ne demandant pas un autre vote pour nous départager avec la République sœur d'Albanie.

Vous pouvez compter sur la participation active de la délégation congolaise tripartite à la présente session. En renouvelant solennellement nos remerciements à toutes les délégations qui ont tenu à voir le Congo présider cette réunion, nous souhaitons plein succès au Président qui sera élu. Que vive l'Unité africaine, que vive l'Organisation internationale du Travail!

---

*Original espagnol: M. FUNES de RIOJA (Vice-président employeur du Conseil d'administration du Bureau international du Travail)*

---

J'aimerais indiquer que la candidature à la présidence de la 96<sup>e</sup> session de Conférence internationale du Travail de M. Gilbert Ondongo, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de la République du Congo, a été retirée. Je crois ainsi comprendre qu'il ne reste plus qu'un candidat pour cette charge, à savoir M. Kastriot Sulka, vice-ministre du Travail, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances de la République d'Albanie. Cette candidature est-elle maintenue et confirmée?

Si tel est le cas, étant donné que cela signifie qu'il y a assentiment du groupe gouvernemental et acceptation du groupe des employeurs et du groupe des travailleurs, je considère que la Conférence est parvenue à un consensus pour que M. Sulka soit élu Président de la Conférence.

Puisqu'il n'y a pas d'opposition, j'ai l'honneur de déclarer M. Sulka élu Président de la 96<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail. Je l'invite à venir à la tribune et à diriger le reste des délibérations de la Conférence.

*(M. Sulka, vice-ministre du Travail, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances de la République d'Albanie, élu Président de la Conférence, prend place au fauteuil présidentiel.)*

#### DISCOURS DU PRÉSIDENT

---

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

---

C'est pour moi un grand honneur que d'exercer la haute fonction de Président de la 96<sup>e</sup> session de la

Conférence internationale du Travail. Je tiens à remercier le bureau provisoire de la Conférence qui avec un talent remarquable a permis jusqu'à présent à celle-ci de fonctionner normalement. Le Règlement de la Conférence a apporté une fois de plus la preuve de son bon fonctionnement.

En conclusion, permettez-moi, chers collègues, Mesdames et Messieurs, de souhaiter à notre Conférence internationale du Travail un plein succès. Je vous remercie sincèrement de votre appui.

#### ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CONFÉRENCE

---

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

---

Je donne la parole au Greffier de la Conférence pour une annonce officielle.

---

*Original anglais: Le GREFFIER de la CONFÉRENCE*

---

Les candidatures proposées par les groupes aux postes de Vice-présidents de la Conférence sont les suivantes:

*Groupe gouvernemental:*

M. Carlos Antonio da Rocha Paranhos (*Brésil*)

*Groupe des employeurs:*

M. Michel Barde (*Suisse*)

*Groupe des travailleurs:*

M. Marc Blondel (*France*)

---

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

---

Ces candidats sont chacun de nationalité différente, conformément à l'article 3, paragraphe 1, du Règlement de la Conférence.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que ces propositions sont adoptées?

*(Les propositions sont adoptées.)*

#### SUSPENSION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE LA CONFÉRENCE

---

*Original anglais: Le PRÉSIDENT*

---

Lors de la première séance de la Conférence, la suspension de plusieurs dispositions du Règlement a été proposée pour la durée de cette Conférence. Il s'agit de confirmer maintenant que ces propositions, dont le détail figure dans le *Compte rendu provisoire* n° 5, sont adoptées.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que ces propositions sont adoptées?

*(Les propositions sont adoptées.)*

Je déclare close la deuxième séance de la Conférence internationale du Travail.

*(La séance est levée à 10 h 40.)*

## TABLE DES MATIÈRES

*Page*

### *Deuxième séance*

Election du Président de la Conférence.....	1
<i>Orateurs: M. Funes de Rioja, M. van Meeuwen, M. Menga</i>	
Discours du Président.....	2
Election des Vice-présidents de la Conférence .....	2
Suspension de certaines dispositions du Règlement de la Conférence .....	2